Le petit courrier de Laimont et Fontenoy

Infos communales

- Le cabinet d'urbanisme « Atelier Paysage » de Belleville sur Meuse a été choisi pour réaliser l'étude de l'aménagement global du village. Sa proposition intègrera notamment l'aménagement du centre , le déplacement du monument aux morts, la rue haute et ses usoirs... Cette étude permettra de programmer les travaux pour les années qui viennent.

- La remise en état du foyer pour accueillir la boulangerie progresse. Date probable de réouverture : fin octobre.

- Le conseil a engagé les études qui permettront la remise en état du cimetière pour l'année prochaine.

- La surveillance des enfants qui prennent le bus scolaire du RPI est assurée désormais par Jacques Philippot.

Journées du patrimoine (19 et 20septembre)

Concert le 19 septembre à l'église Saint-Rémi par l'orchestre de chambre de Meuse.
Visite du patrimoine forestier de la commune (rendez-vous place de la mairie à 14h00).

Fête patronale (3 et 4 octobre)

Les conditions météorologiques du 13 juillet ne nous ont pas permis le tir du feu d'artifice. Celui-ci sera tiré lors de la fête patronale le 3 octobre à 20h30, sauf...!

Fête de la pomme

Cette année, la récolte de pommes sera particulièrement fructueuse... propice à une dégustation de tarte maison.

Aussi, nous vous proposons de récolter quelques pommes du verger conservatoire et de confectionner des tartes que l'on pourra déguster ensemble.

Rendez-vous aux gourmands le 10 octobre pour la première fête de la pomme à partir de 16h00 à la salle communale (concours de tarte, dégustation de jus de pomme...).

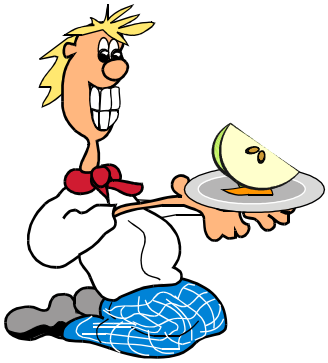

La forêt : un espace à protéger

La forêt constitue un écosystème fragile dont il nous faut protéger la flore et la faune. C'est un espace ouvert aux promeneurs,randonneurs et chasseurs. Une bonne gestion de son territoire doit rester une priorité.
Depuis une bonne vingtaine d'années, la commune a développé son patrimoine forestier par l'acquisition, l'échange ou le regroupement de parcelles boisées. Aujourd'hui, elle doit gérer plus de 70 hectares de forêt.

Depuis quelques années, une réflexion a été entamée sur la façon de gérer efficacement nos bois.
En 2007, il a été décidé de s'adjoindre les services du GEDEFOR 55, spécialiste dans le conseil pour le développement forestier. Un document technique nous a permis récemment d'adopter un plan de gestion sylvicole afin de gérer la forêt communale pour les 15 ans à venir.

État des lieux :

50% de la forêt communale est composé de jeunes peuplements d'arbres d'origines diverses. On y trouve principalement des frênes, des érables sycomores et merisiers.
Le chêne est une espèce à privilégier car, bien implanté dans la région et résistant bien au réchauffement climatique. Celui-ci occupera donc une place de choix lors de futurs reboisements.

Ci-contre Arnaud Apert nous donne ses conseils avisés en matière de sylviculture.

Entretien, aménagement :

Certaines parcelles vont demander un effort important d'entretien. Il convient d'éclaircir les futaies de manière à permettre le grossissement des arbres dont une partie devrait produire du bois d'affouage.
Des cloisonnements (traverses) ont été créés pour permettre une exploitation rationnelle des produits.
Qu'il s'agisse d'entretenir (dépressage, détourage, élagage, taille...) ou de reconstituer le peuplement, cela nécessitera une attention sylvicole particulière dans les prochaines décennies.

Le travail de sylviculture est une tache passionnante et délicate. Celui-ci demande un gros investissement pour un intérêt qui ne peut se mesurer immédiatement. Il convient en fait d'œuvrer pour les générations à venir en programmant la récolte de bois sur le long terme.
C'est dans ce sens que nous réfléchissons aujourd'hui à une certification PEFC. Celle-ci nous engagerait dans une démarche écologique de gestion durable de nos forêts.